BULLETIN D'INFORMATION N°62 COVID-19

vendredi 23 avril à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement



POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Par rapport au vendredi 16 avril, la Bretagne enregistre 6 455 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **129 625** (+ 6 455 depuis **vendredi 16 avril**) ainsi répartis :

- 60 459 (+2 893 depuis vendredi 16 avril) personnes résidant en Ille-et-Vilaine;
- 21 056 (+832 depuis vendredi 16 avril) personnes résidant dans le Finistère ;
- 27 651 (+1 575 depuis vendredi 16 avril) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 20 459 (+1 155 depuis vendredi 16 avril) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 123 (-13 depuis vendredi 16 avril) en service de réanimation ;
- 689 (+34 depuis vendredi 16 avril) autres modes d'hospitalisation ;
- 6 551 (+250 depuis vendredi 16 avril) ont regagné leur domicile ;
- + 48 décès à déplorer depuis vendredi 16 avril (soit 1452 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Point de situation EHPAD:

- 812 épisodes COVID-19 ont été déclarés en EHPAD
- 332 résidents y sont décédés (données cumulées depuis le 1er mars 2020)
- → Les données détaillées sur les indicateurs sanitaires se trouvent désormais en annexe

POINT VACCINATION



Depuis le 4 janvier 2021,

1 053 923 vaccinations

ont été effectuées (dont 273 872 concernent la 2e injection) :

- 229 756 dans les Côtes d'Armor (dont 66 788 pour la 2e injection)
- 286 584 dans le Finistère (dont 72 966 pour la 2e injection)
- 290 762 en Ille-et-Vilaine (dont 72 834 pour la 2e injection)
- 246 821 dans le Morbihan (dont 61 284 pour la 2e injection)

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidaritessante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

^{*} Données au 22/04

ACTUALITES

Zoom sur la couverture vaccinale en Bretagne



Au 22 avril 2021, la Bretagne a dépassé la barre symbolique du million d'injections, tout vaccins confondus!

Un résultat intermédiaire obtenu grâce à une forte dynamique régionale et à la mobilisation de tous les acteurs de santé, à la fois en centre de vaccination mais également en ville, par le biais des médecins, pharmaciens et infirmiers

22,7 % de la population est aujourd'hui couverte par une vaccination (19,8% pour la France)

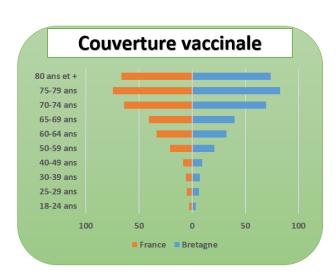
Département 22 : 26,7 %

Département 29 : 22,8 %

Département 35 : 19,5 %

Département 56 : 23,9 %

Ce taux de couverture vaccinale place la Bretagne au 3° rang des régions de France.



Formation à la vaccination COVID-19

De nouveaux professionnels ont été autorisées à pratiquer la vaccination contre la COVID-19 à côté des médecins, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes.

Depuis le 26 mars, les chirurgiens-dentistes, étudiants en santé, techniciens de laboratoire titulaires du certificat de capacité (article R. 4352-13 du code de la santé publique), manipulateurs d'électroradiologie médicale ainsi que les vétérinaires peuvent participer à cette campagne.



La formation des nouveaux effecteurs pour la réalisation de l'acte vaccinal comprend deux étapes :

- **Une formation théorique** préalablement à la réalisation de la formation pratique en Elearning par le biais du module MOOC de l'EHESP accessible *via* le lien ci-après : https://cutt.ly/SvVm3m2
- **Une formation pratique** se dispensant dans un centre de vaccination sous le contrôle d'un médecin, d'une infirmière ou d'une sage-femme pour cette mise en situation pratique d'apprentissage du geste vaccinal.

Vaccination COVID-19 des professionnels prioritaires de +55 ans : ouverture de nouveaux créneaux et extension de la campagne à de nouveaux métiers



Alors que la campagne vaccinale poursuit son accélération avec l'extension à de nouvelles catégories de population, le Gouvernement a souhaité faciliter la vaccination de certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme les plus exposés au virus, mobilisant le vaccin Astrazeneca.

En ce sens, de nouveaux créneaux dédiés ont été ouverts pour cette semaine. De nouveaux le seront ce week-end et la semaine prochaine → Consulter les points de vaccination sur notre site : https://cutt.ly/bvCtrdk

Liste des professionnels concernés (sous réserve d'être âgés de plus de 55 ans) :

- Les professeurs des écoles, collèges et lycées
- Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
- Les accompagnants des élèves en situation de handicap
- Les professionnels de la petite enfance, dont les assistants maternels
- · Les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance
- Les policiers nationaux
- Les gendarmes
- · Les policiers municipaux
- Les surveillants pénitentiaires
- Les personnels techniques des collectivités territoriales intervenant dans les établissements scolaires
- · Les agents de surveillance des douanes
- · Conducteurs de bus, ferry et navette fluviale
- · Conducteurs et livreurs sur courte distance
- · Conducteurs routiers
- Chauffeurs de taxi et de VTC
- Contrôleurs des transports publics (exemple : SNCF, transports urbains)
- · Agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets
- Agents de gardiennage et de sécurité
- Salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtissiers
- · Salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande
- Professionnels des pompes funèbres

Une fois le rendez-vous pris, il convient de se présenter avec un justificatif d'éligibilité (carte professionnelle pour les fonctionnaires notamment, déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés) ainsi que d'une pièce d'identité et d'une carte vitale ou d'une attestation de droits.



Comme toute personne de plus de 55 ans, ces professionnels peuvent être également vaccinées avec le vaccin AstraZeneca au plus près de chez eux par un pharmacien, un infirmier ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste ou médecin du travail).



Accin COVID-19 SE PACTIGER SE PACTIGES La vaccination POUR LE GRAI **POUR LE GRAND PUBLIC**

(9)	(Re)		
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé — J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	→ Pour l'instant, je ne pe →	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médicale de soin Sur mon lieu de soin
	Je n'ai pas de problème de santé —	> Pour l'instant, je ne pe	ux pas me faire vacciner
50 à 54 ans inclus	J'ai un risque de forme grave — de COVID-19*	->	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
inclos	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	->	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin tra tant Sur mon lieu de soin
FF \ F0	je n'ai pas de problème de santé —	Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail En pharmacie En cabinet infirmier	
55 à 59 ans inclus	J'ai un risque de forme grave — de COVID-19 *	Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin Ln pharmacic En cabinet infirmier	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médical tra tant Sur mon lieu de soin
Plus de	Je suis en établissement pour — personnes âgées	-) • Au sein de mon établissement • Chez mon médéein traitant • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinel infirmier	Au sein de mon établissement
60 ans	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	Chez mon medecin traitant Chez mon medecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En câbinet infirmier	En centre de vaccination

N.B.:

- Les femmes enceintes à partir du 2° trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil
 médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être
 vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccindées avec les quatre
 vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.





accin La vaccination **POUR LES PROFESSIONNELS**

(à partir de 18 ans)



Je suis un professionnel:

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire



Mon âge



Avec quels vaccins?

DE 18 À 54 ANS—> **INCLUS**

Pfizer-BioNTech ou Moderna



- En centre de vaccination
- · Dans mon établissement

55 ANS ET PLUS



AstraZeneca

- · En centre de vaccination
- · Dans mon établissement · Chez mon médecin traitant
- · Chez mon médecin du travail
- En pharmacie
- En cabinet infirmier

(sauf si une 1ère injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

Pfizer-BioNTech ou Moderna



- En centre de vaccination
- Au sein de mon établissement

version : jeudi 15 avril 2021



Lancement de #TousAntiCovid Carnet : certificats de test et de vaccination

Alors que la pandémie impose des mesures sanitaires d'ampleur aux frontières et parfois des restrictions de circulation, la Commission européenne a fait la proposition le 17 mars dernier d'un « certificat vert numérique ». Trois types de certificats sont proposés dans le cadre de la règlementation encadrant le nouveau « certificat vert numérique » : le certificat de test négatif, le certificat de rétablissement de la Covid-19 et le certificat de vaccination contre la Covid-19. L'objectif est de rendre la vérification des certificats interopérable au niveau européen avant le 17 juin 2021, puis plus largement à l'international autour de standards communs.

La France s'inscrit pleinement dans cette démarche et lance « **TousAntiCovid Carnet** », qui permet **de stocker ses certificats de test négatifs et positifs** (les tests positifs RT-PCR de plus de 15 jours et moins de 2 mois valant pour un certificat de rétablissement), **et bientôt de vaccination**. Ceux-ci pourront être vérifiés au niveau national et par les autres pays de l'Union européenne, et à terme hors des frontières de l'Union européenne.

Cela se traduit par deux évolutions :

- 1. Une certification officielle des fiches de résultats de tests RT-PCR et antigéniques négatifs et positifs (dès le 19 avril) et des certificats de vaccination (dès le 29 avril). Les fiches de résultats de tests et preuves de vaccination réalisés en France sont désormais authentifiées avec un Datamatrix (une sorte de QR code) via la norme 2D-DOC/ANTS, employée par l'administration française pour certifier ses documents. Ce dispositif permet ainsi d'éviter les fraudes possibles liées à la présentation de faux résultats de tests ou de vaccination. Les autorités en charge des contrôles en France et à l'étranger pourront lire les informations certifiées de la Datamatrix grâce au partage de la clef de lecture et à des applications de lecture (TousAntiCovid Verif pour la France).
- 2. La possibilité d'intégrer sa preuve numérisée dans la fonctionnalité TousAntiCovid Carnet dans l'application TousAntiCovid pour simplifier le stockage et la présentation des certificats lors des voyages. Ce document sera également toujours disponible au format PDF et papier. Un guide utilisateur, joint à ce message, est disponible pour importer son certificat dans TousAntiCovid (cf. format A4 imprimable).



Le lancement d'une expérimentation

Dès le mois d'avril, le Gouvernement lance l'expérimentation de l'utilisation de la fonctionnalité « TousAntiCovid Carnet » sur certains vols à destination de la Corse puis, dans les semaines à venir, étendra l'expérimentation aux vols vers les Outre-Mer, avant leur déploiement sur l'ensemble des vols.

CALENDRIER de mise en œuvre de #TousAntiCovid Carnet

- 19 avril Lancement de TousAntiCovid Carnet sur l'application TousAntiCovid
- 19 avril Déploiement des certificats de tests positifs et négatifs : le patient testé reçoit un SMS pour se connecter au portail SI-DEP et récupérer son certificat pour l'importer dans TousAntiCovid Carnet
- 29 avril Déploiement des certificats de vaccination : le patient vacciné recevra un SMS pour se connecter au portail CNAM et récupérer son certificat pour l'importer dans TousAntiCovid Carnet
- 16 mai Accès direct par le patient au portail SI-DEP pour récupérer ses résultats de tests (ainsi que les précédents)
- Fin mai Accès direct par le patient sur ameli.fr pour récupérer ses preuves de vaccination (y compris les précédentes).

Trois nouvelles évacuations sanitaires en Bretagne

Afin de soulager la région Hauts-de-France en forte tension dans le cadre de la crise épidémique, trois nouvelles évacuations sanitaires se sont tenues mardi 20 avril et vendredi 23 avril en Bretagne :

- Mardi 20 avril, l'HIA Clermont-Tonnerre de Brest a accueilli un patient en provenance du Centre hospitalier de Beauvais;
- Vendredi 23 avril :
 - le Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille de Quimper a accueilli un patient en provenance du Centre hospitalier de Beauvais ;
 - le Centre hospitalier régional et universitaire de Brest a accueilli un patient en provenance du Centre hospitalier de Compiègne.

Ces opérations résultent **d'une étroite collaboration** entre le centre national de crise sanitaire, les ARS Bretagne et Hauts-de-France, les SAMU concernés, les équipes médicales des établissements de santé de départ et de destination, les compagnies aériennes et les services de la Préfecture du département.



© CH Beauvais

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus »):



Réseau sociaux ARS Bretagne



Agence régionale de sante Bretagne



www.facebook.com/arsbretagne/



@ARSBretagne

• Site préfecture Bretagne www.bretagne.gouv.fr



Réseau sociaux préfecture Bretagne



Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine



@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



ANNEXES

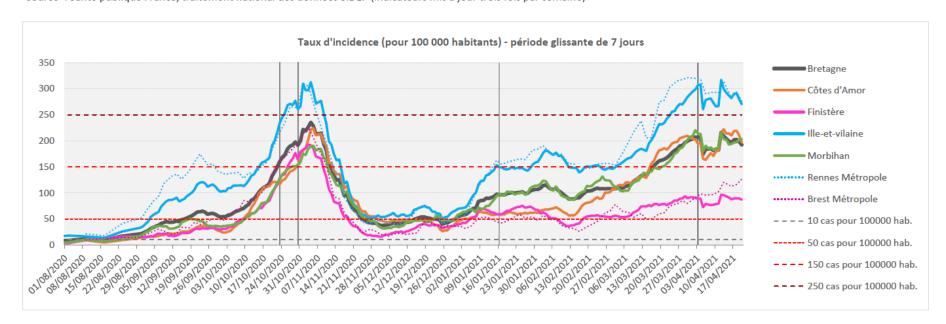
Taux d'incidence par territoire (sur 7 jours, pour 100 000 habitants)

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Protogno	
maicateur	Du (inclus)	Au (inclus)	Cotes a Armor	rinistere	me-et-vilaine	Morbinan	Bretagne	
	mer 24/03/2021	mar 30/03/2021	209,33	89,57	284,18	202,23	199,47	
Taux d'incidence	mer 31/03/2021	mar 06/04/2021	163,20	78,80	278,40	190,60	183,80	
(pour 100 000 habitants)	mer 07/04/2021	mar 13/04/2021	222,08	95,64	299,61	203,42	208,66	
	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	196,80	86,90	270,10	203,20	192,20	

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

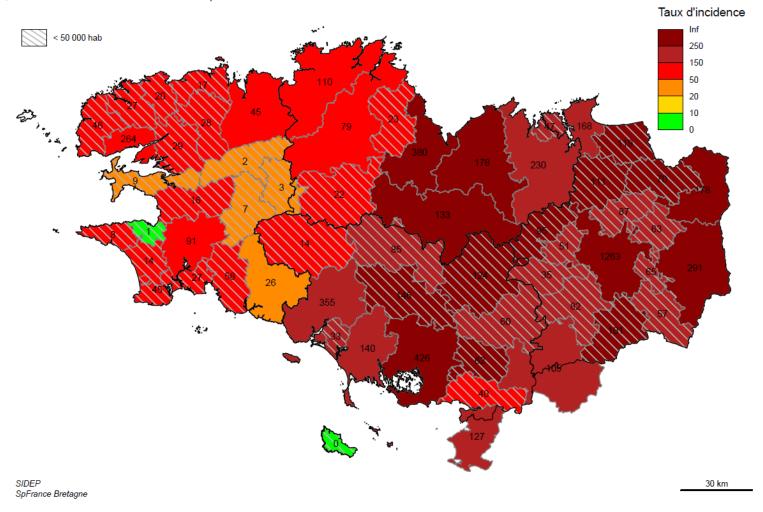
Indicateur	Période o	d'analyse	Rennes	Brest
indicateur	Du (inclus)	Au (inclus)	Métropole	Métropole
	mer 24/03/2021	mar 30/03/2021	321,20	80,00
Taux d'incidence	mer 31/03/2021	mar 06/04/2021	289,90	95,90
(pour 100 000 habitants)	mer 07/04/2021	mar 13/04/2021	314,40	120,30
	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	276,50	126,30

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



Nombre de cas positifs par EPCI

<u>A noter:</u> sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 22 avril 2021

	EPCI	Période o	d'analyse	Population	Taux	Taux de
	EFCI	Du (inclus)	au (inclus)	2017	d'incidence	positivité
243500139	Rennes Métropole	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	456 660	276,50	8,70
242900314	Brest Métropole	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	209 151	126,30	5,10
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	204 582	173,40	7,90
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	169 405	251,30	8,60
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	151 067	251,80	7,80
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	99 923	91,50	4,10
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	99 170	111,30	5,00
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	96 654	237,70	9,80
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	87 235	160,40	6,80
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	84 701	198,60	7,80
200039022	CA Vitré Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	82 350	353,60	12,20
244400610	CA de la Presqu île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	76 1 52	166,50	6,60
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l Armor à l Argoat	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	73 234	108,00	4,60
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	67 052	265,80	9,00
243500741	CA Redon Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	67 585	154,80	6,70
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	63 958	70,20	3,50
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	56 775	313,10	11,40
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	55 433	46,50	2,70
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	51 063	260,60	9,40
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	49 896	115,60	5,00 *
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	48 262	59,40	3,20 *
242900074	CC du Pays d Iroise	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	48 099	95,00	4,50 *
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	46 373	183,90	7,20 *
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	44 554	184,60	7,40 *
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	43 013	339,40	12,40 *
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	42 351	291,70	10,30 *
242900553	CC du Pays des Abers	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	40 916	65,00	2,80 *
200066785	CC de l Oust à Brocéliande	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	39 214	152,40	7,20 *
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	37 232	119,60	5,50 *
243500667	CC Val d Ille-Aubigné	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	37 051	234,40	8,70 *
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	35 924	310,30	10,40 *
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	32 964	84,10	4,50 *

EPCI		Période d'a	analyse	Population	Taux	Taux de
	Erci	Du (inclus)	au (inclus)	2017	d'incidence	positivité
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	32 729	308,50	10,20
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	31 515	54,50	2,90
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	31 122	72,60	3,10
243500725	CC Côte d Emeraude	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	31 303	151,70	7,00
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	27 657	99,10	4,20
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	27 394	74,40	3,40
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	27 591	143,70	5,70
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	26 938	352,00	11,90
243500634	CC de La Roche aux Fées	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	26 898	210,60	8,60
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	26 611	244,30	7,70
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	26 373	237,60	7,30
243500550	CC Montfort Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	26 069	196,60	7,30
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	24 837	57,30	3,70
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	24 010	496,80	13,80
245614383	CC Questembert Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	23 590	261,60	11,40
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	22 887	68,40	4,10
200066868	CC Presqu île de Crozon-Aulne maritime	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	22 779	38,70	1,60
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	22 488	311,60	9,20
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	18 370	121,20	6,90
243500618	CC de Brocéliande	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	18 713	188,60	8,00
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	18 092	6,90	0,40
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	18 018	79,10	4,70
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	18 060	180,20	7,80
242900744	CC Poher Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	15 420	20,90	1,30
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	15 350	53,50	3,20
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	14 863	48,50	
200067197	CC Monts d Arrée Communauté	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	7 719	29,60	
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	5 460	0,70	0,10

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants): nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

Cellule sur fond jaune: taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair: taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

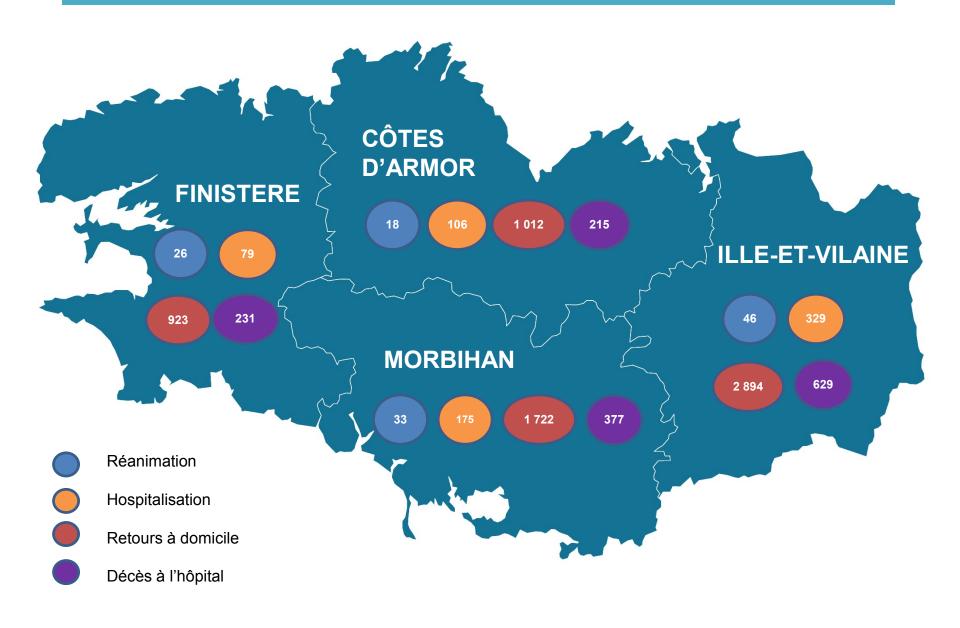
Cellule sur fond orange foncé: taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge: taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%): nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

^{*}A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Nombre de patients COVID+ dans les établissements sanitaires

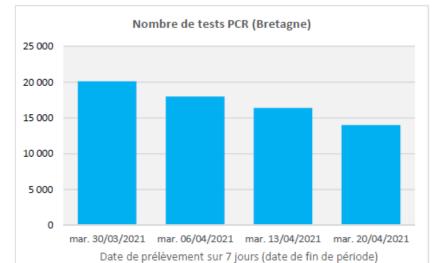


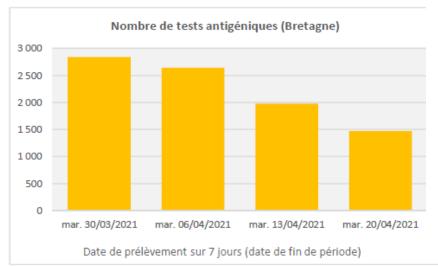
Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

		Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques			
		Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) (1)	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs	
Cumulé depuis le 0	04/05/2020	422 671				41 951			
Détail sur les 4 der	nières semaines gliss	santes (à partir de j-3)							
mer 24/03/2021	mar 30/03/2021	20 090		18,2	5,4%	2 837		4,9%	
mer 31/03/2021	mar 06/04/2021	17 951 🖖	-10,6%	19,5	4,9%	2 641 🌡	-6,9%	3,7%	
mer 07/04/2021	mar 13/04/2021	16 380 🖖	-8,8%	18,4	7,4%	1 978	-25,1%	6,2%	
mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	13 959 🖖	-14,8%	15,4	7,3%	1 463 🖠	-26,0%	7,4%	

Revolution supérieure à 5%

■ Evolution inférieure à -5%





(1) sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu

des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

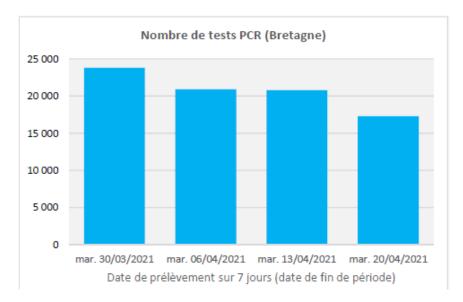
Evolution comprise entre -5% et 5%

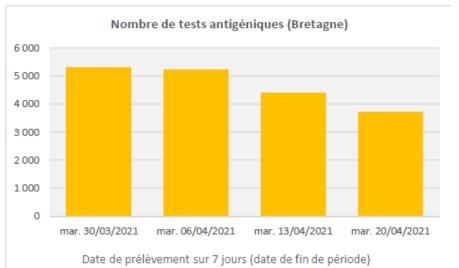
Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Finistère

		Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques			
		Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) (1)	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs	
Cumulé depuis le 0	4/05/2020	630 801				83 271			
Détail sur les 4 deri	nières semaines gliss	santes (à partir de j-3)							
mer 24/03/2021	mar 30/03/2021	23 770		17,3	3,2%	5 319		3,0%	
mer 31/03/2021	mar 06/04/2021	20 904 🍑	-12,1%	18,4	3,4%	5 232 🤿	-1,6%	2,3%	
mer 07/04/2021	mar 13/04/2021	20 779 奏	-0,6%	17,1	4,2%	4 393 🖖	-16,0%	3,3%	
mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	17 279 🖖	-16,8%	16,9	4,6%	3 713 🔱	-15,5%	3,8%	

Fvolution supérieure à 5%

[▶] Evolution inférieure à -5%





(1) sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu

des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Evolution comprise entre -5% et 5%

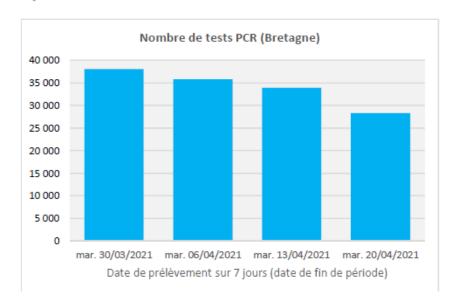
Dynamique de dépistage des laboratoires localisés en Ille-et-Vilaine

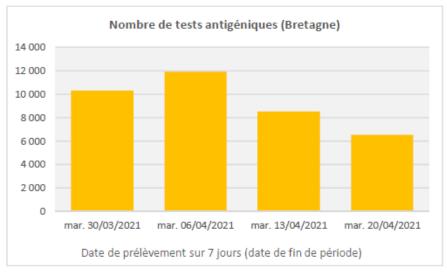
		Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques			
		Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) (1)	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs	
Cumulé depuis le 0	4/05/2020	932 462				119 049			
Détail sur les 4 der	nières semaines glis	santes (à partir de j-3)							
mer 24/03/2021	mar 30/03/2021	38 003		13,5	7,3%	10 287		6,2%	
mer 31/03/2021	mar 06/04/2021	35 789 🖖	-5,8%	14,8	7,1%	11 906 🧥	15,7%	6,0%	
mer 07/04/2021	mar 13/04/2021	33 853 🖖	-5,4%	12,9	8,5%	8 509 🖖	-28,5%	8,3%	
mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	28 229 🖖	-16.6%	13.0	9.3%	6 503 🖖	-23.6%	8.5%	

Evolution supérieure à 5%









(1) sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu

des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Morbihan

		Tests RT-PCR (de 1ère intention)				Tests antigéniques			
		Nombre de prélèvements	Evo (%)	Délai moyen (heures) (1)	% positifs	Nombre de prélèvements	Evo (%)	% positifs	
Cumulé depuis le 0	4/05/2020	488 892				78 830			
Détail sur les 4 der	nières semaines gliss	santes (à partir de j-3)							
mer 24/03/2021	mar 30/03/2021	18 740		11,5	6,3%	6 063		4,9%	
mer 31/03/2021	mar 06/04/2021	18 168 \Rightarrow	-3,1%	11,9	6,4%	6 674	10,1%	3,9%	
mer 07/04/2021	mar 13/04/2021	17 301 ⇒	-4,8%	11,4	7,3%	4 791	-28,2%	6,2%	
mer 14/04/2021	mar 20/04/2021	15 005 🖖	-13,3%	10,8	8,7%	4 095	-14,5%	6,8%	

Revolution supérieure à 5%

Evolution comprise entre -5% et 5%



